

POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE JUSTE

Les enjeux pour les communautés des pays à revenu faible et intermédiaire

Dante Dalabajan et Ruth Mayne avec Blandina Bobson, Hadeel Qazzaz, Henry Ushie, Jacobo Ocharan, Jason Farr, Jorge Romero, Karla Priego, Laura Victoria Gomez Correa, Leandro Gomez Ortiz, Ludovica Socci, Marianne Buenaventura Goldman, Maria Rosario Felizco, Nafkote Dabi, Nkateko Chauke, Oskar Haq, Pilar Martinez Arellano, Sandra Patricia Mojica Enciso, Siti Khoirun Ní'mah et Veronica Fadzai Zano.

RÉSUMÉ

La crise climatique s'intensifie. Des précipitations plus fréquentes et plus intenses, des typhons destructeurs, des vagues de chaleur et des épisodes de sécheresse prolongés mettent en péril la vie de millions de personnes, en touchant de façon disproportionnée les communautés et groupes sociaux marginalisés, qui sont pourtant ceux qui ont le moins contribué à la crise. Les efforts déployés pour enrayer la crise climatique galopante ne porteront pas leurs fruits tant que le monde ne se tournera pas résolument vers des sources d'énergie propres et renouvelables. Le présent rapport de recherche, réalisé avec des membres du personnel et des partenaires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, du Moyen-Orient, des États-Unis et d'Europe, se penche sur les conséquences de la transition énergétique pour les communautés des pays à revenu faible et intermédiaire et à faibles émissions, en s'interrogeant sur la manière dont le monde pourrait mettre en œuvre une transition véritablement juste, et ce sans délai.

En continuant à recourir aux énergies fossiles, l'humanité ne fait qu'accroître la crise climatique et perpétuer un modèle économique dominant fondé sur les industries extractives, intrinsèquement inégalitaire et avide de croissance et de profits. Le secteur de l'énergie est à l'origine d'environ trois quarts des émissions de gaz à effet de serre. Une transition rapide à l'échelle mondiale vers des sources d'énergie propres et renouvelables est donc essentielle pour éviter l'apparition de phénomènes climatiques encore plus dangereux. Cette transition repose principalement sur trois piliers d'action : passer des énergies fossiles polluantes à des sources d'énergie propres et renouvelables, promouvoir une utilisation plus efficace de l'énergie et des ressources, et réduire la consommation énergétique.

Force est d'admettre que l'énergie est indispensable à l'épanouissement des êtres humains. Elle nous décharge de certains travaux physiques pénibles et elle est à la base de bien des aspects de notre vie, notamment la nourriture que nous mangeons, la façon dont nous chauffons et éclairons nos maisons, les transports que nous empruntons, les vêtements que nous portons et la façon dont nous communiquons les un-es avec les autres.

Pourtant, une grande partie de la population mondiale n'a toujours pas accès à des sources d'énergie propres, fiables et abordables. On estime que 733 millions de personnes n'ont pas l'électricité. Par ailleurs, quelque 2,4 milliards de personnes cuisinent dans des foyers ouverts, un facteur de pollution de l'air intérieur qui est responsable de 4 millions de décès par an.

Outre la réduction des émissions de carbone, la transition vers une énergie propre offre aux pays la possibilité d'obtenir plusieurs avantages collatéraux sur le plan économique, social et environnemental. Parmi ces avantages figurent l'amélioration de l'accès à l'énergie et le renforcement de la sécurité énergétique, la création de nouveaux emplois verts, la protection contre l'instabilité des cours des carburants, la réduction de la pollution et une production énergétique décentralisée au niveau local.

Ces avantages, combinés à l'ampleur de la transition nécessaire pour atténuer la crise climatique, offrent à l'humanité une occasion sans précédent de parvenir simultanément à réduire les inégalités existantes et à obtenir l'accès universel à l'énergie et à d'autres objectifs de développement durable (ODD) cruciaux. Mais pour ce faire, la transition énergétique doit être effectuée avec un engagement et des efforts conscients visant à placer la justice et les droits des communautés en son centre.

En revanche, si elle n'est pas centrée sur la justice, la transition risque fort de porter atteinte aux droits humains, tout en accentuant les injustices et les inégalités, à la fois actuelles et héritées du passé. Ces carences engendreraient à leur tour des réticences de la part de la population et freineraient la transition. Les conséquences seraient désastreuses sur le plan humain, en particulier pour les communautés marginalisées des pays à faible revenu, qui sont les plus touchées malgré le fait qu'elles aient le moins contribué à la crise. Les communautés autochtones

et rurales sont d'ores et déjà confrontées à des injustices en rapport avec la transition énergétique, couplées à des atteintes à leurs droits. Elles connaissent notamment des cas d'accaparement de terres à des fins d'exploitation d'énergies renouvelables et de minerais dits « de transition », sans être consultées au préalable, et sans se voir offrir aucun avantage ni réparation en contrepartie. Ces agissements donnent lieu à des protestations et aboutissent parfois à la suspension des chantiers par les autorités, ce qui entraîne des coûts financiers importants pour les investisseurs et les entreprises.

Le principe de « responsabilités communes mais différenciées » et de « capacités respectives », qui constitue le cadre opérationnel de l'action climatique mondiale, stipule que la responsabilité de la réduction des émissions – et donc du passage à des énergies propres – incombe sans équivoque aux pays riches, aux entreprises productrices d'énergies fossiles et grandes émettrices de carbone et aux individus les plus fortunés. Des estimations indiquent que les pays développés qui se sont enrichis grâce aux énergies fossiles seraient à l'origine d'environ 92 % de toutes les émissions historiques excédentaires, soit bien plus que leur juste part d'après les calculs actuels.

Quoi qu'il en soit, la transition vers une énergie propre a également des implications importantes pour les pays à revenu faible et intermédiaire, et ce pour trois raisons : la nécessité de décarboniser et la pression exercée à l'échelle mondiale; l'opportunité de réduire la pauvreté et les inégalités et de transformer les sociétés ; et la menace que représente une transition injuste et fondée sur les industries extractives.

Les résultats de cette recherche, qui s'appuient sur les expériences de 12 pays à revenu faible ou intermédiaire dans lesquels Oxfam travaille en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique latine, soulignent combien il est nécessaire que la transition énergétique mondiale soit suffisamment rapide pour prévenir les phénomènes climatiques dangereux. Elle doit aussi se produire de manière juste, de sorte à susciter l'action et à permettre aux individus et à la nature de prospérer aujourd'hui et à l'avenir, tout en étant transformatrice, pour s'attaquer aux facteurs structurels de la crise.

En ce qui concerne le volet de la rapidité, bien que nombre des 12 pays étudiés soient de faibles émetteurs de CO₂, la plupart d'entre eux ont tout de même des objectifs ambitieux de réduction de leurs émissions et cherchent à accroître l'utilisation des énergies renouvelables dans leur bouquet énergétique. Toutefois, la vitesse, l'ampleur et les caractéristiques de leur transition vers des énergies propres sont limitées par le manque de financements à des conditions favorables, pourtant promis par les pays riches, et par des investissements insuffisants. Sur les 2 800 milliards de dollars investis dans les énergies renouvelables à l'échelle planétaire entre 2000 et 2020, seuls 2 % étaient destinés à l'Afrique, et ce malgré l'énorme potentiel du continent en matière d'énergies renouvelables et le besoin de fournir une source d'énergie moderne aux millions d'Africain-es qui n'y ont toujours pas accès. Sans aide financière extérieure pour l'action climatique, les pays à revenu faible et intermédiaire auront bien du mal à réduire leurs émissions et à améliorer l'accès de leur population à l'énergie, ainsi que leur sécurité énergétique. Comme d'autres pays, ils sont également confrontés à la résistance des intérêts en place, à des défis d'ordre économique et technique, et à des compromis difficiles, par exemple entre la réduction des émissions et le maintien de l'énergie et des revenus provenant des énergies fossiles, sans oublier ceux ayant trait à la concurrence pour l'utilisation des terres.

Alors que la nécessité d'une transition juste est de plus en plus largement admise, il existe encore trop d'initiatives qui donnent la priorité à la réduction des émissions de carbone ou à l'efficacité énergétique sans intégrer de manière adéquate les concepts de justice et de droits humains. En s'appuyant sur le travail crucial réalisé par l'OIT, plusieurs syndicats et le mouvement pour le climat et la justice environnementale, et en l'élargissant, notre recherche met en exergue quatre principes de justice, avec leurs droits connexes, qui doivent être pris en compte et appliqués pour garantir une transition économiquement et socialement juste entre les pays et entre les différents groupes sociaux au sein des pays :

La justice fondée sur la reconnaissance exige que les droits, les préoccupations et les injustices auxquelles sont confrontés les groupes économiques et sociaux marginalisés soient reconnus et traités.

La justice procédurale exige que les personnes concernées par les politiques et les projets de transition énergétique aient leur mot à dire dans la conception et la mise en œuvre de ceux-ci. Cela comprend le respect du droit au consentement préalable, libre et éclairé, de la liberté d'association, du droit d'organisation et du droit de manifestation, entre autres.

La justice distributive exige une répartition équitable des responsabilités, des coûts et des bénéfices de l'action climatique/énergétique entre les différents groupes économiques et sociaux. Elle vise à protéger le droit à la vie, à la terre, à un travail décent, à un environnement sain et propre, à la santé et à la sécurité, entre autres.

La justice réparatrice exige que les personnes et les communautés affectées négativement par la transition énergétique soient indemnisées de manière équitable. Souvent négligée ou ignorée, la justice réparatrice est pourtant cruciale pour les travailleurs et les travailleuses, les communautés et toutes les personnes touchées par la crise climatique et la transition énergétique.

La recherche relève des signes indiquant que la transition énergétique commence à générer des retombées économiques et sociales positives dans certains pays étudiés. Elle recense également quelques exemples d'initiatives qui cherchent à partager la propriété, la gouvernance ou les avantages des projets avec les communautés marginalisées, bien que ces initiatives soient encore trop rares. D'autre part, le rapport met également au jour de trop nombreux cas d'injustices, d'atteintes aux droits et de préjudices environnementaux liés à des projets de transition énergétique. Les communautés autochtones et rurales touchées par des projets d'énergies renouvelables et d'extraction de minerais à grande échelle aux fins de cette transition ne sont pas consultées de manière adéquate, et leur consentement préalable, libre et éclairé n'est pas garanti¹. Les projets énergétiques ne tiennent pas toujours compte, au stade de leur conception, de leurs effets potentiellement néfastes sur les communautés autochtones et rurales, ni sur l'environnement dont elles dépendent pour assurer leurs moyens de subsistance et pérenniser leur culture. Les coûts et les avantages des programmes et des politiques en faveur de l'énergie propre ne sont pas répartis équitablement entre les différents secteurs de la société, ce qui aggrave les inégalités sociales et économiques déjà existantes au sein des pays. Il existe par ailleurs un manque d'indemnisation pour les préjudices causés aux communautés et à l'environnement. De même, les travailleurs et travailleuses touché-es par l'abandon des énergies fossiles n'ont pas voix au chapitre et ne bénéficient pas d'une protection sociale adéquate ni d'un soutien approprié, tel qu'une formation professionnelle pour s'insérer dans l'économie verte émergente.

Les femmes et les filles des ménages à faible revenu sont parfois affectées de manière disproportionnée par le manque d'accès à une énergie propre et abordable dans les pays à faible revenu. En effet, ce sont surtout elles qui accomplissent les tâches domestiques comme la collecte du bois de chauffage, par exemple, et qui subissent les effets sur la santé des systèmes de cuisson inefficaces. Les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes dans les emplois liés à l'énergie propre et sont souvent mieux payés pour le même type de travail. Non seulement les impacts négatifs des projets énergétiques sur les communautés autochtones, les personnes racisées et les minorités ethniques sont souvent ignorés, mais leur rôle en tant que détentrices de connaissances, leaders et porteuses d'innovation est généralement négligé dans l'élaboration des politiques et des programmes énergétiques.

Les publications de référence plus générales relèvent également des indices de « colonialisme du carbone », un principe selon lequel des entreprises de pays à revenu élevé, des institutions internationales, des multinationales et d'autres organisations cherchent à atteindre une consommation « neutre en carbone » dans leur pays d'origine, au détriment des pays à revenu faible ou intermédiaire qui en subissent les conséquences à travers une série de coûts sociaux et écologiques. Cette stratégie passe notamment par des mécanismes tels que la compensation des émissions de carbone, la prévalence des prêts sur les subventions, une rémunération ou une

compensation inadéquate pour l'exploitation des terres, des minerais dits de transition et d'autres ressources, et des termes défavorables de l'échange.

L'histoire montre qu'il est possible de passer d'un système sociotechnique à un autre. Cependant, pour que la transition énergétique amorcée se déroule de manière rapide, juste et transformatrice, il faudra que de nombreux acteurs issus de différents secteurs adoptent une vision commune et des stratégies de renforcement mutuel, entre autres. Cela leur permettra de constituer une force de changement pour contrecarrer le pouvoir et la résistance des intérêts en place, d'influencer les politiques et les pratiques des gouvernements et des entreprises, ainsi que de concevoir, de diffuser et de transposer à grande échelle des solutions énergétiques justes.

Les gouvernements ont un rôle essentiel à jouer. Ils sont en effet appelés à redéfinir les règles du jeu, à investir dans des infrastructures vertes, à instaurer un climat politique favorable tout en mettant en place une structure d'incitation financière, et à veiller à ce que les initiatives menées en matière d'énergie propre respectent les principes de la transition juste et les droits humains. Les bailleurs de fonds, les investisseurs privés et les entreprises joueront également un rôle important dans le financement et la mise en œuvre de solutions énergétiques propres. Les mouvements sociaux, les autres organisations de la société civile (OSC) et les consommateurs et consommatrices peuvent également contribuer à définir la cadence, la nature et les modalités de la transition énergétique et à garantir des résultats justes, comme c'est déjà le cas dans certains pays étudiés.

Pour que la transition énergétique contribue à l'avènement d'un monde plus équitable et à la fois plus vert, nous devons toutes et tous – gouvernements, entreprises et acteurs de la société civile – faire en sorte que la justice et les droits humains soient au cœur de celle-ci.

NOTES

¹ Le droit au consentement préalable, libre et éclairé est reconnu internationalement comme l'un des droits des peuples autochtones. Oxfam le reconnaît également en tant que bonne pratique applicable à toutes les communautés.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 21 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 65 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam Colombie (lac.oxfam.org/countries/colombia)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

KEDV (www.kedv.org.tr)

